



Le Maire d'AUSSAC-VADALLE

A

Maître Julien MILAN

**Références : VENTE CTS MOUFFLET / M. DESSIMOULIES et Mme SICAUD**

Commune de : AUSSAC-VADALLE  
Lieu-dit : Ravaud  
Voie :  
Section : B  
Parcelles : 521, 523

Maître,

En réponse à votre demande du 05 février 2025, je vous informe qu'il n'existe pas à ce jour de plan d'alignement pouvant frapper de servitude les parcelles référencées ci-dessus.

L'alignement appliqué à ces parcelles sera un alignement de faits.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

A Aussac-Vadalle, le 14 février 2025.

Le Maire,

Gérard LIOT